

ESSAI SUR LES FINANCES CANADIENNES *

(1700-1750)

(suite)

3. RECETTES ET DÉPENSES AVANT 1728

Puisque les états de prévision n'ont, en somme, que des rapports assez éloignés avec les dépenses du gouvernement du Canada, l'analyse que nous en avons faite nous a simplement mis au courant de certaines habitudes administratives de la France dans le domaine des finances coloniales ; habitudes qui ne manquent pas de sens : ne nous laissent-elles pas entrevoir l'état d'esprit qu'une métropole économe entretient à l'égard de son aile américaine ? Une étude des recettes et des dépenses de la colonie nous donnera l'occasion d'approfondir cet état d'esprit.

Les deux questions auxquelles il nous faut chercher des réponses sont aussi importantes l'une que l'autre : que dépense le gouvernement canadien, et à quoi sa caisse s'alimente-t-elle ? Comme les recettes du pays ne sont pas constantes, que ses dépenses sont variables et que les circonstances de son évolution financière sont diverses, il devient nécessaire de répartir sur certaines périodes l'examen de ces questions fondamentales. Trois périodes se découpent d'elles-mêmes : la première s'étend du début du siècle à 1728 et correspond à la première phase de l'histoire de

* Voir, pour début de cet article, notre *Revue*, XII : 307-322.